



**Bulletin d'adhésion à l'Anacej
Conseils Généraux et Régionaux**

Le conseil Général Régional de

Nom et prénom du président

Adresse

CP Tél Fax

Population du département ou de la région

adhère à l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes, après avoir pris connaissance des documents qui lui ont été adressés, *des statuts et être en accord avec l'article 2*

TARIF 2010

COTISATIONS POUR LES CONSEILS GÉNÉRAUX

NOMBRES D'HABITANTS	BASE	+ FORFAIT	À PAYER
0 à 200 000	220 €	1 917,35 €	2 137,35 €
200 001 à 400 000	220 €	2 739,08 €	2 959,08 €
400 001 à 500 000	220 €	3 560,81 €	3 780,81 €
500 001 à 1 000 000	220 €	4 382,53 €	4 602,53 €
1 000 001 ET PLUS	220 €	5 204,26 €	5 424,26 €

COTISATIONS POUR LES CONSEILS RÉGIONAUX

NOMBRES D'HABITANTS	BASE	+ FORFAIT	À PAYER
0 à 1 000 000	220 €	4 382,53 €	4 602,53 €
1 000 001 à 2 000 000	220 €	5 204,26 €	5 424,26 €
2 000 001 à 3 250 000	220 €	6 025,98 €	6 245,98 €
3 250 001 à 4 500 000	220 €	6 847,71 €	7 067,71 €
4 500 001 à 7 000 000	220 €	7 669,43 €	7 889,43 €
7 000 001 ET PLUS	220 €	8 491,16 €	8 711,16 €

Le conseil général/régional, désigne comme interlocuteurs de l'Anacej les personnes suivantes :

* pour les journées de réflexion (personne de terrain)

Nom Prénom Fonction

* pour les Assemblées générales (élu, fonctionnaire)

Nom Prénom Fonction

Conseil : Dénomination

Date de création

Age des jeunes Nombre

Dès réception de ce bulletin entièrement et dûment rempli, nous vous enverrons les mémoires qui vous permettront de régulariser votre adhésion.

L'adhésion est valable une année, de date à date, renouvelée par tacite reconduction. Pour résilier votre adhésion nous vous remercions de nous adresser une lettre recommandée 1 mois avant la date d'échéance.

Fait à Le

Signature du président et cachet du conseil :